

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes cultures

Champagne-Ardenne

BSV du 14/11/2013 - semaine 46

A RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA : De 6 à plus de 10 feuilles. Des cas d'élongation signalés

- **Maintenir encore la surveillance charançon du bourgeon terminal** car le vol n'est peut-être pas terminé
- **Evaluer l'éventuelle présence de larves d'altise** dans les pétioles, une fois toutes les 2 à 3 semaines.

CEREALES A PAILLE : Observations pucerons et cicadelles

COLZA

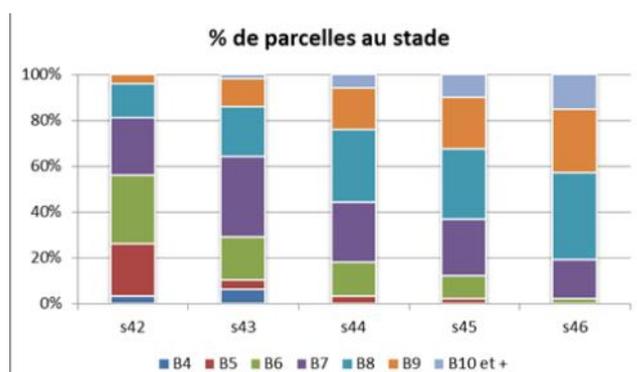
Le réseau d'observations est composé de 79 parcelles.

STADE

Le colza a pleinement profité de la douceur d'octobre pour se développer. Aujourd'hui 98% des parcelles du réseau ont dépassé le stade 6 feuilles. Des cas d'élongation sont signalés.

Mais avec la baisse des températures, le développement des colzas se ralentit aujourd'hui.

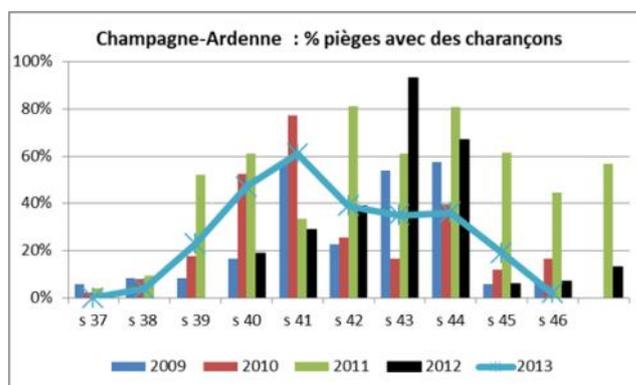
Des rougissements sont observés : ils peuvent être la conséquence d'une faim d'azote ou d'asphyxie racinaire par excès d'eau.



CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

Un seul piège de l'Aube révèle la présence de 2 charançons du bourgeon terminal. Mais ce piège n'avait pas été relevé la semaine dernière. Il est donc probable que ces captures se soient produites il y a une semaine.

Le vol est peut-être terminé mais il faut malgré tout poursuivre la surveillance car lors des automnes 2011 et 2012, des captures s'étaient encore produites fin novembre. Ce charançon est en effet capable de pondre même lorsque les températures sont basses.



Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil de risque. Il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte.



Larve charançon du bourgeon terminal
Source : FREDONCA

Analyse de risque : Le risque a dû être pris en compte sur l'ensemble du réseau (se reporter au BSV du 31 octobre 2013).

Maintenir le piégeage pour détecter d'éventuels nouveaux vols.

LARVES DE GROSSE ALTISE

Dans les parcelles où les grosses altises ont débuté leur activité en septembre, les premières larves doivent maintenant être visibles. Aucune parcelle ne signale la présence de larves de grosse altise cette semaine. Sur le réseau régional depuis 3 semaines, les larves de grosses altises n'ont été signalées que dans 2 parcelles de l'Aube et du sud-ouest de la Marne (sur 66 parcelles observées). Cette faible présence de larves pour l'instant peut s'expliquer par le faible nombre de grosses altises capturées.

Comment reconnaître la larve de grosse altise. Elle est blanche, avec 3 paires de pattes, les 2 extrémités foncées et des ponctuations sur la partie dorsale.

Ne pas confondre avec la larve de charançon qui n'a pas de patte et uniquement la tête brune.

Hypothèse de simulation du cycle de développement des larves :

A partir des données météorologiques, pour une date théorique de début de vol, il est possible de définir le début des pontes et la date d'apparition des premières larves L1, L2 ou L3.

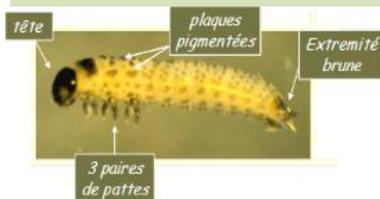
Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur. Si elles apparaissent au printemps, le risque est faible à nul.

Repérez dans le tableau, la date d'apparition des larves L1 pour débuter les observations.

station météo	date théorique du début de vol	date théorique d'apparition			
		ponte	éclosion L1	mue L2	mue L3
Troyes	23/09/13	27/09/13	17/10/13	23/10/13	28/10/13
	30/09/13	04/10/13	25/10/13	02/11/13	19/11/13
	07/10/13	15/10/13	07/11/13	18/12/13	17/03/14
	14/10/13	20/10/13	22/11/13	12/03/14	29/03/14
Reims	23/09/13	27/09/13	20/10/13	25/10/13	03/11/13
	30/09/13	04/10/13	27/10/13	06/11/13	19/12/13
	07/10/13	15/10/13	08/11/13	05/03/14	30/03/14
	14/10/13	21/10/13	02/12/13	22/03/14	

Station météo : Troyes-Barbère et Reims Courcy.

Le **seuil de nuisibilité** est fixé à 7 pieds sur 10 présentant au moins une galerie après examen régulier des plantes de fin-octobre à l'entrée de l'hiver.



Larve grosse altise
Source : CETIOM



Phoma sur feuille—CETIOM

MOUCHE DU CHOU

Des symptômes sont signalés dans 13 des 15 parcelles observées. Dans 3 parcelles les dégâts sont supérieurs à 20%.

PHOMA

Les macules de **phoma** sont visibles dans 2 parcelles sur 3. En moyenne, 20 % des plantes portent des macules (de 1 à 80%). La présence de macules sur feuilles à l'automne est à considérer **comme** un indicateur de présence de la maladie.

Le risque de cette maladie est le développement de nécroses au collet au printemps.

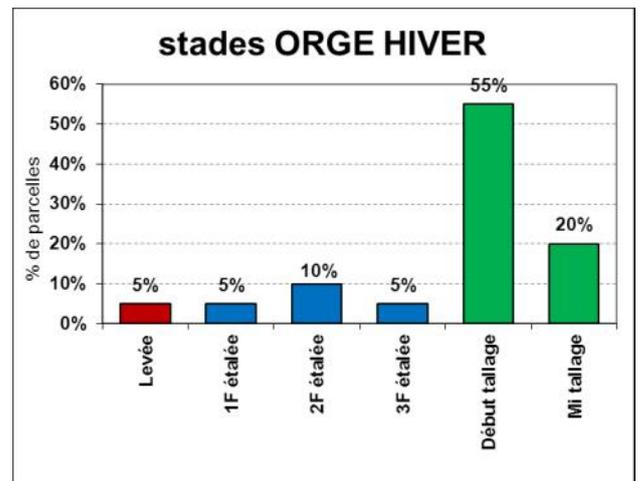
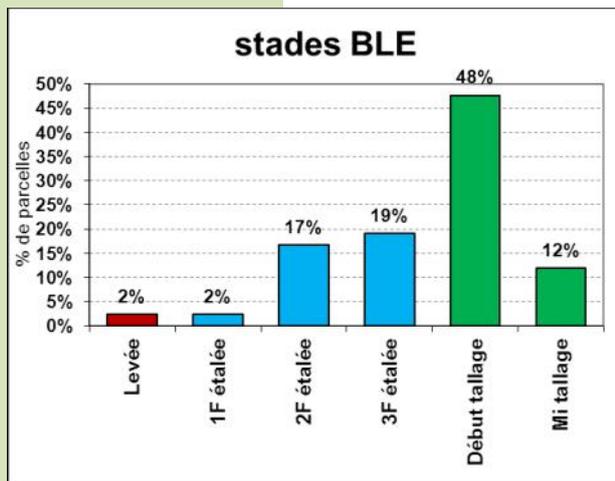
Elle a dû être anticipée au niveau du choix variétal en écartant toute variété sensible, ce qui n'exclut pas la possible présence de macules sur feuilles à l'automne.

CÉRÉALES A PAILLE

STADE

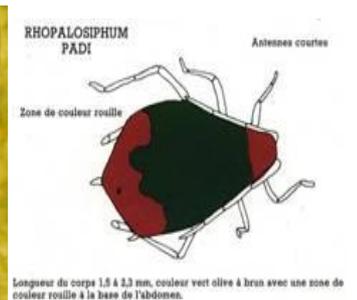
43 parcelles en blé et 19 parcelles en orge d'hiver ont été observées cette semaine.

Les stades des blés et orge d'hiver observés sont présentés sur les graphiques ci-dessous. La majorité des parcelles est à début tallage, certaines parcelles sont encore au stade levée-1 feuille (semis perturbés par les pluies intenses de cet automne).

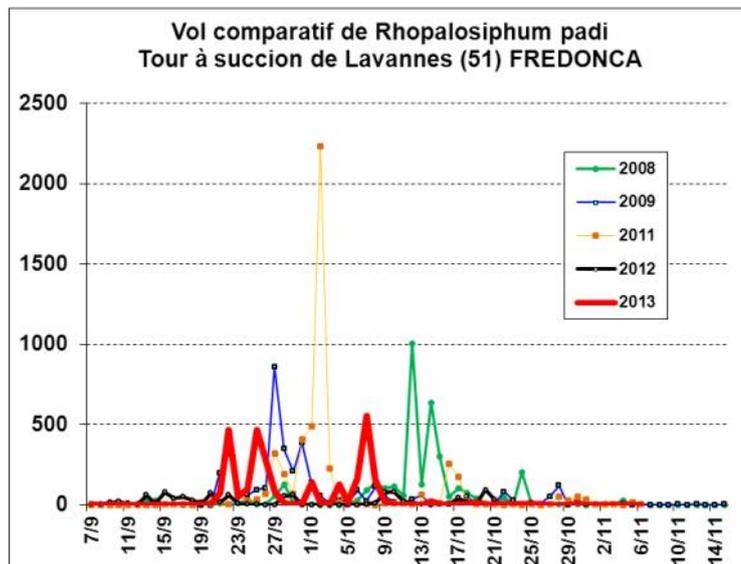


RESEAU DE SURVEILLANCE PUCERONS (*Rhopalosiphum padi*)

La tour à succion de Lavannes permet de capter les vols de pucerons (suivi FREDONCA). Le graphique ci-après présente les captures du puceron *Rhopalosiphum padi* (puceron potentiellement vecteur du virus J.N.O. sur céréales).



Les conditions climatiques des derniers jours (pluies, froid) ne sont pas favorables aux vols des pucerons. Pas de capture cette semaine à la tour à succion de Lavannes (cf. graphique ci-après).



Le réseau d'observations en parcelles consiste à compter le nombre de plantes porteuses de pucerons : 5 lignes de semis x 10 plantes, soit 50 plantes = % de plantes porteuses de pucerons (aîlés ou aptères).

60 parcelles ont été observées cette semaine (carte ci-dessous) :

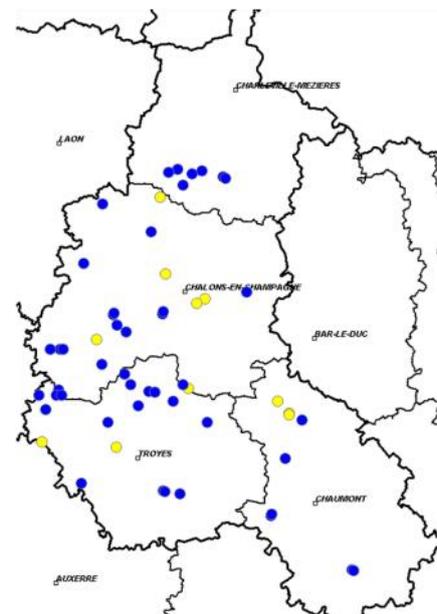
- 48 parcelles ne présentent pas de puceron sur plante.
- 12 parcelles sont entre 2 à 4% de plantes porteuses de pucerons.
- aucune parcelle ne dépasse le seuil de 10% de plantes porteuses de pucerons (32%).

A noter que 5 parcelles du réseau présentent des pucerons depuis au moins 2 semaines.

**Réseau d'observation céréales :
puceron Rhopalosiphum padi
Semaine 46 – 13/11/2013**

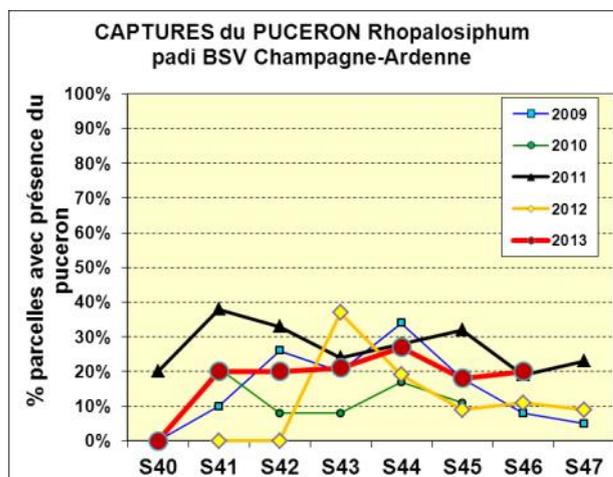
% de plantes porteuses de pucerons

- Absence de puceron
- 1 à 10% de plantes porteuses de pucerons
- > 10% de plantes porteuses de pucerons



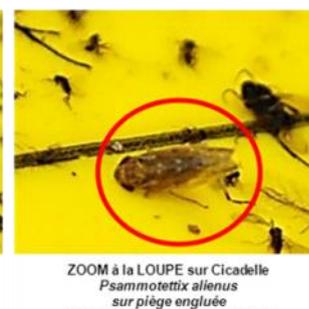
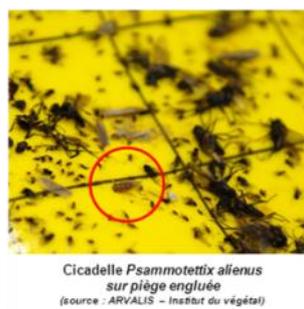
Analyse de risque : Compte tenu des informations de la tour à succion et du réseau, le risque puceron cet automne est faible à modéré : majorité de parcelles sans puceron (80%), mais environ 10% des parcelles présentent des pucerons depuis au moins 2 semaines (semis fin septembre - début octobre).

Seuil de nuisibilité : Plus de 10% de plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi*, ou ne pas laisser des populations proches du seuil séjourner plus de 10 jours.



RESEAU DE PIEGEAGE CICADELLES (*Psammotettix alienus*)

Un réseau de piégeage de cicadelles sur céréales d’hiver est mis en place en Champagne-Ardenne (plaque A4 jaune engluée). Les espèces de cicadelles sont identifiées par la FREDONCA et par les observateurs experts sachant qu’une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).



Psammotettix alienus D.

CICADELLE Description

ARVALIS Institut du végétal

Sachez reconnaître la cicadelle vectrice du virus de la maladie des pieds chétifs (WDV wheat dwarf virus)

5 bandes blanches étroites

Tibia postérieur avec de nombreuses épines caractéristiques de la famille des cicadelles

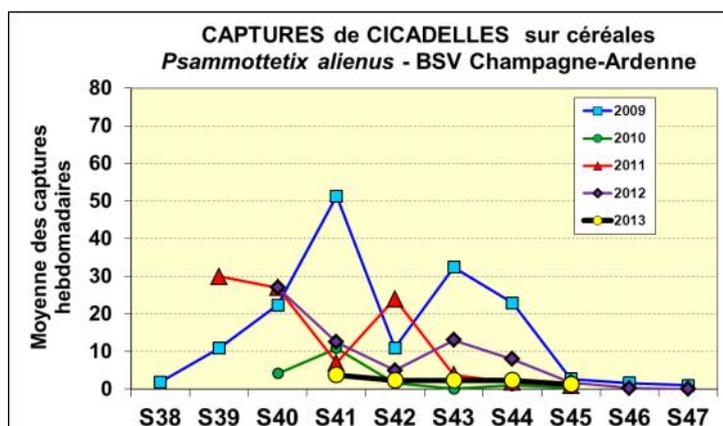
6 bandes beiges larges caractéristiques de l'espèce

Taille réelle : 3,9 - 4,4 mm
Couleur : beige clair
La cicadelle est plus foncée (brune) lorsqu'elle est capturée dans les pièges à eau

La cicadelle est de ton beige terreux
Elle est caractérisée par des ailes disposées en forme de toit (^)
Critères de reconnaissance de l'espèce :
6 bandes beige longitudinales sur le sommet de la tête

23 pièges (plaques engluées format A4) ont été relevés durant les 7 derniers jours. Les captures hebdomadaires de *Psammotetix alienus* vont de 0 à 2. Dans le détail :

- Absence de capture pour 21 pièges
- Captures sur 2 pièges : 2 captures hebdomadaires



Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas de seuil précis applicable de la levée au stade 3 feuilles des céréales, mais l'expérience des années passées indique :

- **Risque nul :** < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29,7 cm A4) en culture.
- **Risque limité :** entre 50 à 80 captures hebdomadaires : *répercussion possible à la récolte.*
- **Risque fort :** > 100 captures hebdomadaires : *pertes de récolte plus ou moins importantes.*

Analyse de risque : Compte tenu des piégeages, le risque cicadelles sur céréales est globalement faible.

AUTRES RAVAGEURS

Des dégâts de limaces sont toujours signalés dans 12 parcelles du réseau sur les 42 parcelles observées sur ce critère (tous les départements concernés) : 2 à 11% de plantules attaquées.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Grandes Cultures : Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - CETIOM - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - Féculerie d'Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédigé par le CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, l'ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture des Ardennes (représentant les organismes de développement) et de SEPAC (représentant les organismes stockeurs).

Crédits photos : CETIOM, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Vincent BOCHU, CRA Champagne-Ardenne, 03 26 65 18 52, v.bochu@champagricra.fr

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la CRA : <http://www.champagricra.fr/-16-BSV-> et de la DRAAF : www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante v.bochu@champagricra.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.